

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	663	400	136	29

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	531	341	117	26	89,7 %
			Masculin	132	59	19	3	10,3 %
			Total	663	400	136	29	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	90	8	4	1	3,4 %
				AB	176	74	6	4	13,8 %
				B	214	175	41	12	41,4 %
				TB	120	120	72	12	41,4 %
				TBF	11	11	11	0	0 %
			Baccalauréat Technologique	Total	614	388	134	29	100 %
				Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	8	0	0	0	
				AB	9	2	0	0	
				B	5	3	0	0	
				TB	6	4	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	TBF	2	1	0	0	
				Total	32	10	2	0	
				Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Total	6	0	0	0	
				Sans mention	6	2	0	0	
				B	2	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Total	8	2	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	479	318	118	22	75,9 %
			En réorientation	138	68	17	6	20,7 %
			Non scolarisés	30	6	1	1	3,4 %
			Scolarité étrangère	5	2	0	0	0 %
			Autres	11	6	0	0	0 %
			Total	663	400	136	29	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	160	106	39	12
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	71	49	28	7

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	67	39	17	4
			Autres doublettes	290	188	48	5
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	27,2 %	27,7 %	29,5 %	42,9 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	12,1 %	12,8 %	21,2 %	25 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	11,4 %	10,2 %	12,9 %	14,3 %
		Autres doublettes	49,3 %	49,2 %	36,4 %	17,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en histoire-géographie/français /philosophie /SES/langues vivantes	Notes de 1ère et terminale, résultats au baccalauréat	Essentiel
	Notes des matières optionnelles: droit/histoire des arts/sc. politiques /langues vivantes et anciennes	Notes de 1ère et terminale, résultats obtenus au baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	qualités rédactionnelles/ Capacités d'analyse	"Appreciation des professeurs sur les bulletins de premiere et de terminale Resultats des epreuves anticipees de francais du baccalaureat"	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Appreciation des professeurs sur les bulletins de premiere et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Appreciation des professeurs sur les bulletins de premiere et de terminale; Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Culture générale et centres d'intérêt	Appreciation des professeurs sur les bulletins de premiere et de terminale; Projet de formation motivé	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Série S2TMD

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Qualité de la lettre de motivation
- Résultats insuffisants
- Parcours scolaire sans lien aucun avec la double-licence

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les vœux sont examinés en effectuant des évaluations qualitative (évaluation du projet de formation motivé, évaluation des appréciations des bulletins) et quantitative (notes obtenues).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une attention toute particulière est portée aux éléments permettant de saisir non seulement le niveau académique des candidats mais aussi leur capacité à évoluer et s'épanouir en pleine autonomie au sein de l'environnement universitaire. La combinaison de critères quantitatifs et qualitatifs permet d'affiner le classement des candidatures. Les candidats sont invités à apporter un soin particulier à la cohérence du projet et à se conformer aux attendus. La formation proposée suppose en effet des compétences à la fois spécifiques et transversales : une solide culture générale associée à une bonne capacité de raisonnement. Une initiation préalable au monde du droit et/ou de l'histoire des arts acquise au cours de l'année de 1ère et/ou de Terminale est un plus souhaitable.

Signature :

Caroline ROLLAND-DIAMOND,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre